

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ▪ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ▪ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-608394

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 15302		Société : RAM	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : Loubani Hiba		Date de naissance : 29/07/23	
Adresse : Casablanca			
Tél. : 06 33 73 88 51		Total des frais engagés : 600	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin
Dr. MEDDAH Jihane
 Spécialiste en Gynécologie
 Obstétrique et Fertilité
 9 Rue Gabes, Appt. N°2, Hassan-Rabat
 GSM : 06 10 52 88 72

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17/06/2023

Nom et prénom du malade : LOUBANI HIBA Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : suivie de grossesse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent et au médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Date : 31 JUIL. 2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/02/23	cl.		322,20	 Spécialiste en Gynécologie Obstétrique et Fertilité 9, Rue Babes Appl. X2, Hassan-Rabat GSM : 06 10 52 66 72

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>EDDAD JAHANE Société de Radiologie 3ème étage, Hassan Rabat des Appt. : 05 10 52 88 72</i>	<i>17/6/23</i>	<i>Dr. MEDDAD JAHANE Spécialiste en Gynécologie OBSTétrique et Fertilité Rue Jabelz, APP N° 2, Hassan-Rabat GSM : 06 10 52 88 72</i>	<i>200,00</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉ

Dr. Jihane MEDDAH

Spécialiste en Gynécologie-Obstétrique & fertilité

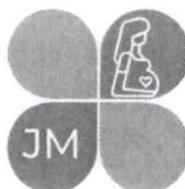
Suivi de grossesse et Accouchement

Infertilité du couple

Echographie 3D

Pathologies mammaire et Cervico-vaginale

Chirurgie gynécologique



د. جيهان المداح

أخصائية طب و جراحة النساء و التوليد و الخصوبة

تتبع الحمل و الولادة

علاج عقم الزوجين

الفحص بالإيكوغرافيا 3D

أمراض الثدي و عنق الرحم

جراحة الجهاز التناسلي

RABAT LE : 17/06/2023

Client : Mme LOUBANI HIBA

Note d'honoraire

Désignation	Montant
CONSULTATION + ÉCHOGRAPHIE OBSTETRICALE	500,00
Total Honoraires en MAD	500,00

~~Dr. MEDDAH Jihane
Spécialiste en Gynécologie
Obstétrique et Fertilité
9, Rue Gabes, Appt. N°2, Hassan-Rabat
GSM : 06 10 52 86 72~~



9, RUE GABES, APPT 2 - HASSAN - RABAT



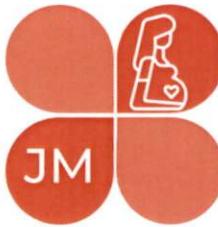
05 37 72 54 43



06 10 52 86 72



dr.jihanemeddah@gmail.com



Examen réalisé le: 17/06/2023

Echographie pelvienne

Mme LOUBANI HIBA

Indication : Diagnostic de grossesse , *rétrécissement T1*

Date des dernières règles : 18/04/2023

Age gestationnel : 8 semaines et 4 Jours ????

Examen réalisé par voie Endovaginale en complément de l'examen clinique.

- Utérus gravide renfermant un sac gestationnel tonique avec embryon visible.
- Nombre d'embryons : (01) un seul - Activité cardiaque : non vue, à reconstrôler
- Vésicule ombilicale: vue.

- Biométrie :

SG: 18.9 mm ----- 6 semaines et 2 Jours..

LCC: 5.3 mm ----- 6 semaines et 1 Jours..

- Échographie du col:

Longueur du col: 2.75 mm

- Annexes maternelles:

Annexe droite : sans anomalies Annexe gauche :sans anomalies

Cul de sac de Douglas: Pas d'épanchement

Absence de décollement trophoblastique.

Conclusion :

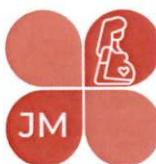
Grossesse mono foetale d'évolutivité incertaine (Grossesse débutante ?? ou arrêtée)?? correspondant à 6 semaines et 1 Jours. sans anomalie associée.

(à reconstrôler dans 10 jours)

Dr. MEDDAH Jihane
Spécialiste en Gynécologie
Obstétrique et Fertilité
9, Rue Gabes, Appt. N°2, Hassan-Rabat
GSM : 06 10 52 86 72

Dr. Jihane MEDDAH

Spécialiste en Gynécologie-Obstétrique & fertilité



Suivi de grossesse et Accouchement

Infertilité du couple

Echographie 3D

Pathologies mammaire et Cervico-vaginale

Chirurgie gynécologique

د. جيهان المداح

أخصائية طب و جراحة النساء و التوليد و الخصوبة

تتبع الحمل و الولادة

علاج عقم الزوجين

الفحص بالإكوغرافيا 3D

أمراض الثدي و عنق الرحم

جراحة الجهاز التناسلي

RABAT le : 17/06/2023

Mme LOUBANI HIBA

Bilan biologique

Faire pratiquer S.V.P:

1- Prélèvement vaginal

2- Examen cytobactériologique des urines

Dr. MEDDAH Jihane
Spécialiste en Gynécologie
Obstétrique et Fertilité
9, Rue Gabes, Appt. N°2, Hassan-Rabat
GSM: 06 10 52 86 72



9, RUE GABES, APPT 2 - HASSAN - RABAT

📞 05 37 72 54 43 📞 06 10 52 86 72 📩 dr.jihanemeddah@gmail.com